

SÉRIE AF
ARCHIVES DU POUVOIR EXÉCUTIF
1789-1815

- AF/I. Régime royal constitutionnel (1789-1792).
AF/II. Conseil exécutif provisoire et Convention ; Comité de Salut public (1792-an IV).
AF/III. Directoire exécutif (An IV-an VIII).
AF/IV. Consulat et Secrétairerie d'État impériale (An VIII-1815).
AF/V. Régime royal (1814-1815).

Présentation de la série AF

Le fonds dit de la Secrétairerie d'État impériale, connu à l'origine sous le nom d'Archives du Louvre, est en fait constitué par les archives du pouvoir exécutif de 1789 à 1815.

Sous le Consulat, on réunit dans les entresols de la grande galerie du Louvre les papiers provenant du régime royal constitutionnel (aujourd'hui sous-série AF/I), du Conseil exécutif provisoire, de quelques comités de la Convention, celui de salut public en particulier, remis aux archives du Directoire après la fin de la période conventionnelle comme archives de gouvernement (aujourd'hui sous-série AF/II), et du Directoire exécutif (aujourd'hui sous-série AF/III), auquel on ajouta alors des dossiers et registres du Conseil des Cinq-Cents versés par le Tribunat comme représentant des affaires en instance. Cet ensemble, augmenté des archives des Consuls, du cabinet de l'Empereur et du régime royal des années 1814 et 1815 (aujourd'hui AF/IV et AF/V), fut versé aux Archives nationales en février 1849.

AF/III
Directoire exécutif (an IV-an VIII)

Intitulé : DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

Niveau de classement : sous-série du cadre de classement.

Dates extrêmes : an IV-an VIII (ponctuellement XVIII^e siècle, an X).

Importance matérielle : 242 m.l. (1022 articles).

Conditions d'accès : librement communicable, sous réserve des restrictions imposées par l'état matériel des documents.

L'ensemble des registres de la sous-série (AF*/III/1 à 285) et les articles AF/III/1 à 51/J, 211 à 247 et 314 à 328 ont été microfilmés et sont communicables sous cette forme.

Noms des producteurs :

La sous-série AF/III a pour producteur principal le secrétariat général du Directoire exécutif et pour producteur secondaire le Conseil des Cinq-Cents.

Histoire des producteurs :

Le Directoire exécutif.

L'entrée en vigueur de la constitution de l'an III en brumaire an IV (novembre 1795) mit fin aux régimes temporaires du gouvernement de la République depuis la déchéance du roi constitutionnel le 10 août 1792. Le pouvoir exécutif fut alors confié à un collège composé de cinq membres élus par les deux nouvelles assemblées et renouvelables par tirage au sort d'un membre sortant chaque année. Ce collège, dénommé Directoire exécutif, nommait et révoquait les ministres, qui ne formaient pas un conseil et n'étaient responsables qu'envers le Directoire. Les décisions prises par le Directoire étaient appelées « arrêtés » du Directoire.

La constitution de l'an III imposait que le Directoire ne délibérât valablement que si trois de ses membres au moins étaient présents ; suivant son article 143, le Directoire se choisirait un secrétaire, chargé de contresigner les expéditions de ses actes et de rédiger ses délibérations sur un registre, et était autorisé à délibérer

également en dehors de la présence de son secrétaire, en tenant un registre de délibérations particulier rédigé par un de ses membres.

C'est sur ces fondements constitutionnels que fonctionna le secrétariat général du Directoire exécutif, de la première séance du Directoire, le 11 brumaire an IV (2 novembre 1795), jusqu'au coup d'État du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799) qui instaura le régime du Consulat. Joseph-Jean Lagarde, nommé secrétaire général du Directoire le 15 brumaire an IV, le dirigea sans interruption jusqu'au 18 brumaire an VIII. Le secrétariat général des Consuls succéda immédiatement à son prédécesseur, Lagarde conservant ses fonctions jusqu'à la création du poste de secrétaire d'État, origine de la secrétairerie d'État impériale.

Le Conseil des Cinq-Cents.

C'était l'une des deux assemblées formant le Corps législatif sous le régime du Directoire. Ce conseil avait à discuter et rédiger les projets de loi que le second conseil, le Conseil des Anciens, n'avait pour fonction que d'approuver ou rejeter.

Histoire de la conservation :

Avant de se dissoudre pour laisser place au régime du Directoire exécutif en l'an IV (1795), la Convention décida que les dossiers de ses comités et de leurs prédécesseurs seraient triés pour que le nouvel exécutif (le Directoire et ses ministres) puisse reprendre la suite des affaires, les dossiers d'affaires terminées devant au contraire entrer aux Archives nationales : les Archives des assemblées depuis 1791, documents susceptibles d'être aujourd'hui conservés aux Archives nationales (Paris) dans les séries C, Assemblées nationales, et D, Comités des assemblées de 1789 à l'an IV.

Ainsi entrèrent dans les archives du Directoire les documents considérés comme actes de gouvernement, ensembles documentaires qui sont à l'origine des sous-séries AF/I (Régime royal constitutionnel) et AF/II (Conseil exécutif provisoire et Convention, Comité de salut public), les pièces d'exécution étant réparties entre les ministres compétents.

Pendant les quatre années de fonctionnement du Directoire exécutif, le secrétariat général veilla particulièrement à la conservation des pièces originelles des actes du Directoire (registres des procès-verbaux et minutes des arrêtés du Directoire), des dossiers à l'appui présentés par les ministres et de ceux découlant des relations avec le Corps législatif (messages des deux Conseils, messages du Directoire aux Conseils et expéditions authentiques des lois).

L'organisation des travaux et des bureaux du secrétariat général du Directoire n'est pas connue dans les détails et paraît avoir largement résulté des décisions du secrétaire général lui-même, alors que les membres du Directoire avaient organisé des services en fonction de leurs compétences, ainsi les affaires de la Guerre gérées sous la supervision de Carnot par le cabinet topographique et historique militaire du Directoire, celles de la Marine surveillées par Le Tourneur, les nominations civiles et judiciaires étant préparées par un bureau des nominations sur lequel Barras semble avoir eu une influence particulière, tandis qu'une division centrale ou bureau des procès-verbaux du secrétariat général était chargé de tenir les registres et les minutes des procès-verbaux et de constituer les dossiers des séances du Directoire.

Après le coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), les habitudes de classement des papiers autres que ceux liés directement aux procès-verbaux semblent s'organiser en fonction des ministères compétents pour l'instruction ou l'exécution des affaires.

Dès le Directoire, les papiers d'intérêt diplomatique et militaire échappent largement aux règles qui imposaient aux ministres de retourner les minutes des actes du Directoire au secrétariat général et d'y laisser leurs rapports au Directoire. C'est en partie pour cela que la sous-série AF/III est peu fournie en matière diplomatique, dont les matériaux sont conservés au service des archives et de la documentation du ministère des Affaires étrangères, et que des parties de dossiers sur les campagnes militaires sont conservées au Service historique de la Défense.

Au début du Consulat, les dossiers en instance et les registres des commissions ordinaires du Corps législatif de la période directoriale furent versés aux archives du secrétariat général des Consuls pour assurer la continuité des affaires. Ces dossiers, notamment des pétitions aux Cinq-Cents regroupées dans des dossiers de commissions spéciales mais aussi un ensemble de registres provenant du bureau central des commissions des Cinq-Cents, furent mêlés aux archives du Directoire exécutif et on retrouve donc, dans presque toutes les parties de la sous-série AF/III, des dossiers et registres produits par les Cinq-Cents et reclassés avec ceux de l'exécutif sur les mêmes objets. Sans ces regroupements, ces ensembles auraient fait partie de l'actuelle série C (Assemblées nationales) des Archives nationales, qui conserve l'essentiel des documents produits par les Cinq-Cents.

L'ensemble des archives de la Secrétairerie d'État impériale telles qu'elles existaient à la chute du Premier Empire en 1815, dont l'actuelle sous-série AF/III ainsi remaniée sous le Consulat et l'Empire, fut placé sous la surveillance du ministre de la Justice et conservé dans la grande galerie du Palais du Louvre jusqu'à son versement aux Archives nationales en 1849.

Le classement et la cotation définitive des cinq sous-séries opérés ensuite par F. Rocquain laissa parfois subsister dans la sous-série des pièces antérieures au Directoire, de même que quelques dossiers du Directoire sont, de nos jours, cotés dans la sous-série AF/IV.

On constate d'incontestables erreurs de classement, par exemple pour les dossiers de prestation de serment des employés des ministères, dont partie se trouve dans les dossiers du groupe du Secrétariat général, partie dans ceux des ministères, ceux de l'Intérieur se trouvant en partie avec ceux des Finances et de la Guerre, ou pour ceux du bureau des nominations du Directoire, dont on a les dossiers de l'Ain aux Bouches-du-Rhône dans les groupes de la Justice et de l'Intérieur et le reste regroupé à part dans la suite du fonds.

Un registre complémentaire de ceux du fonds (AF*/III/105 *bis*) est entré aux Archives nationales par don d'un particulier en 1935.

En 1954, les registres du gouvernement bernois saisis par la France en l'an VI qui étaient cotés AF*/III/285 à 306 ont été remis par la direction des Archives de France aux Archives d'État de Berne en échange de documents remis aux Archives des départements français frontaliers.

Enfin, entre 1960 et 1980, des adresses au Directoire après les journées de prairial an VII ont été ajoutées à la fin d'un carton contenant des adresses des armées de l'an V.

Présentation du contenu :

Les cartons et les registres de la sous-série AF/III ont été cotés en deux numérotations distinctes.

Dans les cartons, la numérotation initiale par dossier a été conservée en même temps que les cartons ont reçu leur numérotation propre. *Pour énoncer la cote complète d'un document, il faut indiquer le numéro du carton et celui de la plaquette (du dossier) qui le renferme.* De nombreux ouvrages anciens donnent des références aux numéros de dossiers (plaquettes) de la sous-série AF/III sans mentionner les numéros des cartons.

Les cartons de la sous-série sont divisés en groupes documentaires :

- les matériaux et minutes des procès-verbaux des séances ;
- les dossiers sur le fonctionnement du secrétariat général du Directoire (qui comprennent aussi les lettres reçues par le directeur Merlin de Douai, laissées par lui lors de son départ en l'an VII, les dépêches du télégraphe pour toute la période, des dossiers de la Commission des Dix-Sept de la Convention chargée de l'épuration des fonctionnaires après les journées de vendémiaire an IV, et une partie des dossiers de la garde constitutionnelle du Directoire) ;
- les groupes par ministère, comprenant à la fois une partie des rapports de chaque ministre au Directoire et des dossiers de commissions spéciales des Cinq-Cents correspondant aux attributions de chaque département ministériel : Justice (dont dossiers sur la conspiration de Babeuf et le coup d'État du 18 fructidor an V), Police (dont dossiers du secrétariat général sur les journaux et les journalistes payés par le gouvernement et dossiers sur les émigrés, parmi lesquels les archives de deux régiments émigrés à la solde de l'armée britannique), Relations extérieures, Intérieur, Finances, Guerre, Marine et Colonies ;
- des mélanges concernant les candidatures aux administrations, des demandes d'exemption de service militaire en l'an V (78 articles) ;
- les dossiers de séance du Directoire comprenant les minutes de ses arrêtés, messages et lettres, la majorité des rapports présentés par les ministres et d'autres pièces en rapport avec les séances du Directoire.

La série des registres commence par les registres authentiques des procès-verbaux des séances, puis des registres de copies de lettres du secrétaire général et des registres d'ordre et d'enregistrement ; la suite se compose de groupes par ministère : Intérieur, Police, Justice, Relations extérieures, Finances, Guerre, Marine et Colonies ; à la fin, viennent des registres provenant du bureau central des commissions du Conseil des Cinq-Cents, suivis de quelques répertoires provenant du Directoire.

Instruments de recherche : Voir *[l'État des inventaires](#)*.

Sources complémentaires :

- Autre(s) partie(s) du même fonds :

- Le Service historique de la Défense et le service des archives et de la documentation du ministère des Affaires étrangères conservent une partie des rapports des ministres de la Guerre et des Relations extérieures au Directoire qui manquent fréquemment dans la sous-série AF/III.

- Archives nationales (Paris) : la sous-série AF/IV (Consulat et Empire) conserve quelques pièces antérieures au 18 brumaire an VIII, notamment les minutes des procès-verbaux des séances du Directoire du 1^{er} vendémiaire au 17 brumaire an VIII conservées dans AF/IV/911, dossier 1, en tête de la série de celles des Consuls du 20 brumaire an VIII à ventôse an XII (AF/IV/911 à 915).

- Archives d'autres producteurs en relation :

Archives nationales (Paris) :

- Les dossiers et registres de la sous-série AF/III provenant du Conseil des Cinq-Cents sont des sources complémentaires au fonds de ce Conseil dans la série C.
- Les dossiers de la sous-série AF/III provenant du Conseil exécutif provisoire et du Comité de salut public sont des sources complémentaires aux fonds de ces deux organes exécutifs de la sous-série AF/II et des sous-séries de D concernées.

- Sources complémentaires sur le plan documentaire :

Archives nationales (Paris) :

- Les sous-séries de F (versements des ministères) et de BB (versements de celui de la Justice) contiennent des dossiers sur les relations de ces administrations avec le Directoire et sur l'exécution de ses arrêtés qu'il est impossible d'énumérer ici. On cite, particulièrement, en complément des dossiers de nominations administratives de la sous-série AF/III : F/7/3645/1 à 4 : dossiers dits *Statistique personnelle et morale* sur les fonctionnaires dans les départements (1793-1813) et F/1/b/II, personnel administratif, série départementale.

Sources de la notice :

- *Les Archives nationales. État général des fonds* (tome II), publié sous la direction de Jean Favier, directeur général des Archives de France, 1978.
- Répertoire numérique par F. Rocquain (1875) et inventaires de divers groupes de la sous-série.

Date de la notice : 2007.

Auteurs de la notice : Pierre-Dominique CHEYNET (Denise DEVOS).

Cartons

- AF/III/1 à 19 et 307 et 308. Matériaux des procès-verbaux des séances du Directoire (an IV-an VIII)
1 à 19. Minutes des procès-verbaux (jusqu'au 9 fructidor an VII) et feuilles de travail des ministres avec le Directoire (an IV-an VIII), tableaux décennaires d'accusés de réception des arrêtés du Directoire par les ministres (an VI-an VII)
307 et 308. feuilles de travail du Directoire (an IV-an VI)
- AF/III/20/A à 29 et 31. Secrétariat général (an IV-an VIII)
20/A et 20/B. personnel du secrétariat général et de l'administration intérieure du Directoire.
21/A à 21/C. correspondances reçues par le Directeur Merlin de Douai (an II, an V-an VII).
21/D. organisation des bureaux du secrétariat général, mémoires de travaux d'impression par l'Imprimerie de la République, huissiers du Directoire (an IV-an VIII).
22 et 23 : bulletins télégraphiques (20 brumaire an IV-30 brumaire an VIII).
24 et 31 : serments des employés du Directoire et de ministères pour les fêtes anniversaires de l'exécution de Louis XVI (pluviôse an IV-pluviôse an VII).
25 et 26 : garde constitutionnelle du Directoire (an IV-an V).
27 : adresses renvoyées par le Corps législatif au Directoire, dossiers du Directoire sur les élections de l'an VI et de l'an VII, dossiers de résolutions des Cinq-Cents rejetées par les Anciens ou renvoyées à des commissions spéciales¹.
28 : listes d'employés des ministères pour leur épuration après le coup d'État du Dix-Huit Fructidor an V et dossiers de la commission des Dix-Sept sur l'épuration des employés des comités et commissions de la Convention après les journées de vendémiaire an IV (an IV-an VI).
29 : traitements des employés des ministères de la Justice et des Finances et comptes de dépenses présentés au Directoire par la Trésorerie nationale et les ministres des Finances, de la Guerre, de l'Intérieur et de la Police générale (an IV-an VI)
- AF/III/30 et 32 à 44². Groupe de la Justice (1791-1792 ; an IV-an VII)
30 et 33 à 36 : Conseil des Cinq-Cents, dossiers de commissions spéciales sur des affaires juridiques
30 : émigrés et prêtres réfractaires.

¹ AF/III/27, dossier 91 (provenant des Cinq-Cents).

- 33, organisation judiciaire : tribunaux civils, correctionnels et de commerce, notariat (1788, an IV-an VIII, an X).
34 : référés du Tribunal de cassation (an IV-an XIII).
35 et 36 : questions juridiques (1791, 1792, an IV-an VII)
- 32 et 41 : lettres et rapports du ministre de la Justice au Directoire et autres pièces classées à la section judiciaire du Directoire², 37 à 39 : comptes des dépenses du ministère de la Justice (an IV-an VII)
42 et 43 : conspiration de Babeuf (an IV-an V)
44 : coup d'État du Dix-Huit Fructidor an V
- AF/III/45 à 51 J. Groupe de la Police générale
45 : journaux : dossiers du secrétaire général du Directoire sur les subventions aux journalistes ; textes d'articles écrits pour le Directoire et par les Directeurs (an V-an VII)
46 et 47 : lettres et rapports du ministre de la Police générale au Directoire (an IV-vendémiaire an VIII), dont bulletins de la police secrète de floréal à messidor an VII ; comptes des dépenses du ministre de la Police générale (an IV-an VII)
48 à 51/J, émigrés : dossiers de Bonnier d'Alco, chef de la division diplomatique du Directoire.
48 à 50 : papiers saisis (Barthès de Marmorières, Firmas de Périès, Caproni, Siméon-Stylite-François Rovère, frère du député ; papiers saisis par le comité de police de Milan, papiers de la famille d'Erlach femme Valon d'Ambrugeac), analyses de lettres saisies dans les pays conquis ; 51/A : notes et extraits de dépêches diplomatiques servant de renseignements sur les émigrés (an III-an VI, 1804)
51/B à 51/J : "naufragés de Calais" : dossiers des régiments des Hussards de Choiseul et des Chasseurs de Löwenstein à la solde de la Grande-Bretagne saisis après le naufrage des navires les conduisant d'Altona vers Londres près de Calais en brumaire an IV (1794-1795) et quelques pièces des Hussards de Lauzun de 1783
- AF/III/52 à 90. Groupe des Relations extérieures, dossiers du Conseil exécutif provisoire, du Comité de salut public et du Directoire (1791, copie, 1792-an VIII)
52-55 (en un seul article) : rapports du ministre au Directoire (brumaire an IV-vendémiaire an VIII).
56 : comptes décennaires du ministre (2^e décennie de germinal an IV-2^e décennie de messidor an V).
57 et 58 : Angleterre (1792-an VII)
59 : Allemagne et villes hanséatiques, Autriche (an IV-an VIII)
60 : Danemark (1793-an VIII)
61 à 63 : Espagne (an III-an VIII)
64 : États-Unis (1792-an VII)
65 et 66 : Gênes (an II-an VIII)
67 et 68 : Genève (1792-an VII)
69 et 70 : Hollande (1793-an VIII)
71 et 72 : Italie [du Nord] et république cisalpine (an III-an VII)
73 : Malte (an IV-an IX) ; royaume de Naples (an III-an VII)
74 : Pologne (an II-an VI) ; états barbaresques (an II-an VII)
75 : Porte ottomane (1793-an VII) ; Portugal (1793-an VII)
76 : Prusse (1792-an VIII)
77 et 78 : Rome (an IV-an VIII)
79 : Russie (1792-an VII) ; Sardaigne et Piémont (an II-frimaire an VII)
80 : Sardaigne et Piémont (nivôse-messidor an VII) ; Suède (1793-an VIII)
81 à 86 : Suisse (1792-an VII)
87 et 88 : Toscane (1791-an VII)
89 et 90 : Venise (an III-an VII)
- AF/III/91 à 113. Groupe de l'Intérieur
91 et 92 : serments des employés du ministère et services rattachés (pluviôse an IV-pluviôse an VII)

² Dans AF/III/41 : dossier du bureau des nominations du Directoire sur les nominations judiciaires de l'an IV et de l'an V, Ain à Bouches-du-Rhône (an IV-an VII).

93 et 94, dossiers 402 à 408 : rapports et lettres des ministres de l'Intérieur au Directoire et autres pièces classées à la section de l'Intérieur (brumaire an IV-thermidor an VII)

94, dossier 409 : départements réunis et pays entre Meuse et Rhin et Rhin et Moselle (an IV)

95 : circulaires imprimées du ministère de l'Intérieur (an VI-nivôse an VIII)

96 à 98, dossiers du bureau des nominations du Directoire³ et personnel des départements, Ain à Bouches-du-Rhône (an IV-an V)

99 et 100 : dossiers du Directoire et commissions spéciales des Cinq-Cents sur les élections (an IV, an VI-an VII)⁴

101 à 109 : dossiers de commissions spéciales des Cinq-Cents et éléments des commissions des assemblées précédentes

101 : hospices, secours, santé publique, dont hospice des Quinze-Vingts de Paris (an II-an VIII)

102, dossier 452 : commission spéciale sur les dépenses du ministère de l'Intérieur pour l'an VIII

102 (fin) : affaires communales et municipales, dont dossier sur des indemnités dues à d'anciens administrateurs municipaux d'Haguenau pour détention arbitraire entre 1789 et l'an II (1786, 1793-an VIII)

103/A et B : agriculture et commerce⁵, dont AF/III/103/B, dossiers 463 et 464 (début) : contentieux en matière d'acquits douaniers pour la traite négrière (1778-1792), dossier 464 (fin) : négociation d'un traité de commerce avec la république de Mulhouse de 1790 à 1792 (1778-an VII)

104 et 105 : circonscriptions administratives (1790, 1792, an V-an VIII)

106 : travaux publics⁶ (an V-an VIII) ; 107, dossier 488 : manufactures (an V-an VII)

107 (dossiers 401 à 487 et 489) à 109 : instruction publique, dont 107 : écoles spéciales, de santé, ex-École militaire, École polytechnique, école nationale de Liancourt et Prytanée français, théâtres, spectacles ; 108 : écoles centrales, 109 : donations, fondations pieuses, hommages d'ouvrages aux Cinq-Cents, fêtes nationales, poids et mesures, archives, écoles des sourds-muets et tachygraphie (1792, an III-an VIII)

110 et 111 : adresses au Directoire sur le Dix-Huit Fructidor : armées, gendarmerie et divisions militaires ; adresses des armées de thermidor et du début de fructidor an V⁷

112 et 113 : comptes des dépenses du ministère de l'Intérieur (an IV-an VIII)

AF/III/114 à 142.

Groupe des Finances

114 et 115 : rapports et lettres des ministres des Finances et autres pièces classées à la section des Finances (an IV-an VIII)

116 : circulaires imprimées du ministère des Finances (an VI-an VIII)

117 : affaires diverses dont pièces saisies chez Gibert-Desmolières, député condamné à la déportation en fructidor an V, membre de la commission des finances des Cinq-Cents, relations avec la Trésorerie nationale, hôtels et ateliers des monnaies (an IV-an VIII)

118 et 119 : dépenses des ministères (an IV-an VIII)

120 à 122 : contributions directes, indirectes et patriotiques (1759-an VIII), dossiers du Directoire et des Cinq-Cents, dont AF/III/121 (en partie) : dossiers du Directoire sur les candidats inspecteurs des contributions des départements (an VI)

123 à 128 : dossiers des Cinq-Cents : adresses sur les domaines congéables, les domaines nationaux et le contentieux des biens et domaines nationaux (1547-an VII), dont AF/III/124 (en partie) : biens des juifs, biens des protestants

129 à 131 : Trésorerie nationale, dossiers du Directoire (an III-an V)

³ Suite des dossiers judiciaires conservés dans AF/III/41 pour les mêmes départements, voir aussi AF/III/297 à 304 pour les deux catégories dans le reste des départements.

⁴ Dont AF/III/99, dossier 469 : "tournée des inspecteurs du droit de passe" d'agents du Directoire pour préparer les élections des députés en l'an VI, AF/III/100, dossier 441 : dossiers des Cinq-Cents sur les élections de Saint-Domingue de l'an IV et de l'an VI

⁵ Parmi ces dossiers, des pièces sur l'approvisionnement de Paris au début de l'an IV (AF/III/103 B, dossier 461 en partie) proviennent du Directoire.

⁶ Dont AF/III/106, dossier 475 : tableaux de nomination d'inspecteurs de la taxe d'entretien des grandes routes (an VI) provenant du Directoire.

⁷ Un dossier 522 bis (adresses d'autorités civiles au Directoire après les journées de prairial an VII) a été ajouté au XX^e siècle à la fin du carton AF/III/110.

132 : Comptabilité nationale : rapports des commissaires aux Cinq-Cents, personnel (1793, copie, an IV-an VIII)

133 à 135/B, dossiers des Cinq-Cents : adresses sur les pensions, les indemnités, la dépréciation du papier-monnaie et d'autres sujets de nature financière (an IV-an VIII)

136 à 142, fonds du Directoire : serments des employés du ministère et services rattachés pour les fêtes anniversaires de l'exécution de Louis XVI et serments des employés du ministère de l'Intérieur de l'an IV et de l'an V à la fin de AF/III/142 (pluviôse an IV-pluviôse an VII)

AF/III/143 à 201.

Groupe de la Guerre

143 : états de dépenses du ministère (prairial an IV-prairial an VII)

144/A et B : affaires diverses présentées au Directoire et aux Cinq-Cents, dont AF/III/144 A, dossier 674 : comptes-rendus des ex-ministres Petiet (an V) et Bernadotte (an VII), dans le dossier 677 : aérostation (an IV-an V), dans AF/III/144 B, dossier 681 : massacres de Marseille et du Midi de l'an IV, adresses aux Cinq-Cents (an IV-an VII)

145/A à 157, dossiers du Directoire

145/A et B : demandes d'emplois, de congés, d'indemnités et autres affaires individuelles (an II-an VII)

146 : rapports des ministres civils, des commissaires du Directoire près les armées et près les départements sur des affaires militaires (an IV-an V)

147 à 151/B : rapports du ministre de la Guerre (an IV-frimaire an VIII)

152 A, dossiers 711 à 714 : dossiers du bureau militaire du Directoire : rapports au Directoire, projets, études (an IV-an VII) ; dossier 715 : solde des troupes (an IV-an VII)

152/B, dossier 715 : Guerre des paysans de Belgique (brumaire-germinal an VII), dossier 716 : exemptions et congés (an IV-an VII) ; dossier 717 : comptes-rendus décennaires d'exécution des arrêtés du Directoire (an IV) et affaires diverses

153. artillerie et génie (1790-an VI)

154/A à 157 : circulaires imprimées du ministre de la Guerre (an IV-germinal an VIII)

158 : Commission militaire des Cinq-Cents, dont : réclamations de militaires contre des jugements militaires (an IV-an VII), pièces ayant servi au premier rapport du Conseil sur les dilapidations militaires de l'an VII ; projets et mémoires adressés à la commission militaire (an IV-vendémiaire an VIII)

159 à 174, dossiers du Directoire

159 : vétérans et invalides (an IV-an VIII)

160/A et B : gendarmerie (an III-an VIII)

161 : officiers généraux (an III-an VIII), commandants de places militaires et cavalerie (an II-an VII)

162 à 168/B, police militaire, essentiellement rapports de police de l'état-major de la place de Paris de fructidor an V au 17 brumaire an VIII

169, dossier 794 : serments des employés de la 3^e division du ministère de l'Intérieur pour la fête anniversaire de l'exécution de Louis XVI de l'an IV

169 (fin) à 172 : serments des employés du ministère de la Guerre et services rattachés : divisions militaires, places militaires, armées, pour les fêtes anniversaires de l'exécution de Louis XVI (an V-an VII)

173 et 174 : réquisitions d'ouvriers (an IV)

175, pensions militaires et secours : dossiers du Directoire et pièces jointes à des commissions des Cinq-Cents (an IV-an VII)

176 à 181, dossiers du Directoire

176 : commissaires des guerres (an III-an VIII)

177 à 181 : personnel des armées, ordre chronologique (an IV-nivôse an IX);

182, dossiers 836 et 837, commission militaire du Conseil des Cinq-Cents : adresses et mémoires classés par objet (an V-an VII)

182 (fin) à 201, dossiers du Directoire

182 (fin) : police militaire (an IV) ; comptabilité des troupes (an III-an VI)

183 et 184 : rapports ministériels sur l'administration de la guerre, classement par matière, an IV-anVIII (183 : hôpitaux militaires, équipages, étapes, casernement, fourrages, remotes, habillement et équipement, transports ; 184 : inspection des troupes, prisonniers de guerre et déserteurs étrangers, mouvement des troupes, gendarmerie, police militaire, congés, affaires nominatives d'officiers généraux, comptabilité, solde des troupes, vivres et service des subsistances militaires, approvisionnement de guerre)

185, dossiers 849 à 852 : dossiers dits divers, en majorité du Comité de salut public, dont projet de descente en Angleterre (an II), occupation du Comté de Nice (décembre 1792-janvier 1793)

185 (fin) : armée d'Italie (an II-ventôse an VI)

186 A, dossiers 854 et 855 : dons patriotiques pour la descente en Angleterre (an VI) ; dossier 856 : armées du Nord, de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle (an III-an IV) et armée du Rhin (messidor-thermidor an VIII) ; 186 B : descente en Irlande, notes et projets de 1778 à l'an III et préparation de la descente en Irlande en l'an IV et en l'an V

187 à 197 : personnel des armées, ordre alphabétique (an IV-an IX)

198 : comptabilité des contributions de guerre levées par l'armée d'Italie (an IV-an V)

199 à 201 : situation des armées (an IV-vendémiaire an VIII)

AF/II/202 à 210 et 306.

Groupe de la Marine et des Colonies

202 : serments des employés du ministère (an IV-an VI)

203/A et 203/B (début), dossiers des Cinq-Cents sur la marine et les dépenses du ministère (an III-an IX)

203/B (fin) à 207 : dossiers du Directoire (1748 ; an II-an VIII)

203/B, dossier 933 : plans et mémoires de particuliers sur des projets d'expéditions maritimes et projet d'alliance par Tipoo Sahib, sultan de Mysore, contre les colonies anglaises des Indes (1748-an VII) ; dossier 934 : dossier du Conseil exécutif provisoire sur les opérations navales (août 1792-ventôse an II)

204 dossiers 935 à 938 : comptes du ministère (an IV-an VII)

205 et 206 : rapports et lettres du ministre au Directoire (brumaire an IV-ventôse an VI et germinal an VI-brumaire an VIII)

207 : pièces classées au dépôt de la marine du Directoire organisé par le Directeur Le Tourneur sur la marine et les colonies, dont, dans les dossiers 945 et 946 : dossiers soumis au Directoire par Julien Raimond, commissaire du pouvoir exécutif à Saint-Domingue (an IV), et pièces produites par les ex-administrateurs du directoire de l'île de la Réunion en justification de leur conduite (an II-an V)

208 à 211 : colonies (1792-an VIII, an XI)

208, dossier 947 : dossiers de commissions des Cinq-Cents (an II, an IV-an VIII) ; dossier 948 : pièces envoyées aux Cinq-Cents par le général André Rigaud, commandant le département du Sud de Saint-Domingue (1793-an IV) ; dossier 949 : dossier envoyé en l'an IV par le comité de sûreté de l'île de France à la Convention sur l'expulsion des sans-culottes de la colonie (an III-an IV) ; dossier 950 : pièces justificatives envoyées à la Convention en brumaire an IV par l'assemblée coloniale de la Réunion (an II-an IV) ; dossier 951 : dossier envoyé au Directoire par Desfourneaux, agent particulier aux îles du Vent (an VII) ; dossier 952 : commission spéciale des Cinq-Cents de l'an IV sur les émigrés de la Guadeloupe (1793-an IV)

209, dossier 953 : dossiers du Conseil exécutif provisoire et du Comité de salut public sur les îles du Vent (1793-an II) ; dossier 954 : dossier envoyé au Directoire par Desfourneaux, agent particulier aux îles du Vent (an VII) ; dossier 955 : dossiers du Conseil exécutif provisoire sur les passeports pour les colonies (1792-an II) ; dossier 956 : dossiers du Directoire sur des candidats aux emplois dans les colonies (an IV) ; dossiers 957 et 958 : dossiers du Directoire sur Saint-Domingue (an III-an V) ; dossier 959 : dossiers du Conseil exécutif et du Directoire sur les îles de France et de la Réunion (1793-an VII) ; dossier 960 : dossiers du Conseil exécutif et du Directoire sur la Guyane (1792-an VIII) et pétition de deux prisonniers au Premier Consul pour une expédition en Afrique (an XI)

210 et 211 : dossiers du Directoire sur Saint-Domingue (an V-an VII)

306 : états des dépenses du ministère (an V-an VII)

AF/III/211 à 267.

Groupe des Affaires départementales, dossiers par départements (an IV-an VII)⁸

Réponses des administrations centrales des départements au ministre de l'Intérieur sur les tribunaux de commerce (an IV) et le remplacement des biens aliénés des hospices (an VI-an VII) ; vérification des caisses publiques (an VI) ; tableaux de dépréciation du papier-monnaie (an V) ; tableaux de signature des autorités (an VI) ; adresses au Directoire sur la conspiration de Babeuf (an IV), le Dix-Huit Fructidor (an V-an VI) et l'assassinat des plénipotentiaires français au congrès de Rastatt (an VII) ; demandes de dégrèvement des contributions adressées aux Cinq-Cents (an V-an VII) ; élections de l'an V (dossiers très sommaires) et dossiers du Directoire et

⁸ Y compris les neuf départements réunis de Belgique et des dossiers moins complets pour deux des quatre départements provisoires de la rive gauche du Rhin, ceux de Rhin-et-Moselle et de la Roër.

des Cinq-Cents sur les assemblées communales, primaires et électorales de l'an VI et de l'an VII

- 211 : Ain et Aisne
- 212 : Allier à Hautes-Alpes
- 213 : Alpes-Maritimes et Ardèche
- 214 : Ardennes à Ariège (début)
- 215 : Ariège (élections) et Aube
- 216 : Aude et Aveyron
- 217 : Bouches-du-Rhône
- 218 : Calvados et Cantal
- 219 : Charente à Cher
- 220 : Corrèze et Côte-d'Or
- 221 : Côtes-du-Nord et Creuse
- 222 et 223 : Dordogne
- 224 : Doubs
- 225 : Drôme et Dyle
- 226 : Escaut à Eure-et-Loir
- 227 : Finistère et Forêts
- 228 et 229 : Gard
- 230 : Haute-Garonne
- 231 : Gers
- 232 : Gironde et Golo
- 233 à 235 : Hérault
- 236 : Ille-et-Vilaine et Indre
- 237 : Indre-et-Loire et Isère
- 238 : Jemappes et Jura
- 239 : Landes
- 240 : Léman, Liamone et Loire
- 241 : Loir-et-Cher, Haute-Loire, Loire-Inférieure
- 242 : Loiret et Lot
- 243 : Lot-et-Garonne et Lozère
- 244 : Lys et Maine-et-Loire
- 245 : Manche
- 246 : Marne et Haute-Marne
- 247 : Mayenne
- 248 : Meurthe à Meuse-Inférieure
- 249 : Mont-Blanc à Morbihan
- 250 : Moselle et Deux-Nèthes
- 251 : Nièvre et Nord (début)
- 252 : Nord (fin), Oise et Orne
- 253 : Ourthe
- 254 : Pas-de-Calais et Puy-de-Dôme
- 255 : Basses-Pyrénées à Pyrénées-Orientales
- 256 : Bas-Rhin et Haut-Rhin
- 257 : Rhin-et-Moselle, Rhône, Roër et Sambre-et-Meuse
- 258 : Saône-et-Loire
- 259 : Haute-Saône et Sarthe
- 260 et 261 : Seine
- 262 : Seine-et-Oise et Seine-Inférieure
- 263 : Seine-et-Marne et Deux-Sèvres
- 264 : Somme et Tarn
- 265 : Var et Vaucluse
- 266 : Vendée et Vienne
- 267 : Haute-Vienne à Yonne.

AF/III/268 à 280.

Groupe des Affaires particulières (an IV-an VIII)

Lettres, adresses, pétitions au Directoire classées par ordre alphabétique (noms de personnes, de départements, de localités ou d'objets)

268 à 270 : A, B, C

271 : D-Dh

272 : Di-E
273 : F-H
274 : I-Lazary
275 : Lebas-Ly, dont pièces 185 à 195 : comptes généraux de la direction générale de la liquidation (an V, an VI et 1^{er} à 3^e trimestres de l'an VII)
276 : Ma-Montlinot
277 : Morambert-Pézenas
278 : Pflieger-R
279 : S
280 : T-Z

AF/III/281 à 305/B.

Personnel des administrations

281 à 296, « Notes personnelles » : fiches par ordre alphabétique de noms propres (an IV-an VIII)

281 : A-Be ; 282 : Bi-By ; 283 : Ca-Co ; 284 : Co-De ; 285 : Dh-Du ; 286 : E-Ga ; 287 : Ge-H ; 288 : I-La ; 289 : Le-Ly ; 290 : Ma-Mi ; 291 : Mo-Ph ; 292 : Pi-Ri ; 293 : Ro-S ; 294 : T-Z

295 : reliquat : fiches de dépouillement des arrêtés de destitution d'administrateurs municipaux du 28 fructidor an VII au 11 brumaire an VIII

296, *Pièces choisies* : fiches et quelques pièces originales sur des personnalités, français, émigrés, personnel diplomatique et politique européen ; notes sur des italiens ; rapports de police sur la situation de Paris de la deuxième décade de brumaire au 1^{er} frimaire an VII joints aux notes personnelles et en ayant été une des source.

297 à 304, dossiers du bureau des nominations du Directoire, personnel des départements du Calvados à l'Yonne relevant de l'Intérieur et de la Justice, an IV-an V⁹

297 : Calvados à Liamone ; 298 : Loire à Lot-et-Garonne ; 299 : Lozère à Nièvre ; 300 : Nord à Pyrénées-Orientales ; 301 : Bas-Rhin à Sarthe ; 302 : Seine et Seine-Inférieure ; 303 : Seine-et-Marne à Var ; 304 : Vaucluse à Yonne

305/A et B : demandes d'emploi d'ex-députés, de places d'huissier et de garçon de bureau ; demandes de place de messenger d'État et de chef de bureau et dossiers par ordre alphabétique des demandeurs (an IV-an VII)

AF/III/306 : voir AF/III/202-210

AF/III/307 et 308 : voir AF/III/1-19

AF/III/309-310.

Pièces diverses, dont papiers Reubell : demandes de places (an VI), papiers de la famille d'Erlach (comptes de François-Louis d'Erlach, membre du conseil de Berne, envoyé auprès du Roi de France, 1622, et copies certifiées conformes en 1731 par le conseil de Berne de pièces sur le baron d'Erlach, officier au service de la France, notamment gouverneur de Brisach et lieutenant général des armées du Roi en Allemagne en 1645)

AF/III/311 et 312.

Cotes vacantes.

AF/III/313/1 à 313/78.

Guerre : demandes de réquisitions, congés et exemptions de service, ordre alphabétique de personnes (an V)

313/1 et 2 : A

313/3 à 12 : B

313/13 à 20 : C

313/21 à 28 : D

313/29 : E

313/30 à 32 : F

313/33 à 38 : G

313/39 à 41 : H

313/42 : I

313/43 : J

313/44 : K et L (début)

⁹ Fin des dossiers conservés dans AF/III/41 et 96 à 98 pour les nominations relevant de la Justice et de l'Intérieur des départements de l'Ain aux Bouches-du-Rhône.

313/45 : L (fin)
313/54 à 59 : M
313/60 : N et O
313/61 à 66 : P
313/67 : Q et R (début)
313/68 à 70 : R (fin)
313/71 et 72 : S
313/73 à 75 : T
313/76 : U et V (début)
313/77 V (suite)
313/78 : V (fin) à Z

- AF/III/314 à 637. Dossiers de séances du Directoire : minutes d'arrêtés, messages et lettres du Directoire, rapports des ministres et lettres examinées en séance, ordre chronologique (11 brumaire an IV-17 brumaire an VIII)
314 à 403 : brumaire à fin an IV
404 à 466 : an V
467 à 544 : an VI
545 à 637 : vendémiaire an VII-17 brumaire an VIII
- AF/III/638 à 707. Tables sur fiches rédigées par les bureaux du Directoire¹⁰.

Registres

- AF*/III/1 à 107. Secrétariat général
1 à 17 : registres des procès-verbaux des séances du Directoire (11 brumaire an IV-17 brumaire an VIII)
18 et 19 : copies d'actes du Directoire relevant du bureau particulier (an VI et an VII)
20 : registre des délibérations secrètes du Directoire (an IV-prairial an VII)
21 : messages aux Cinq-Cents (brumaire-germinal an IV)
22 à 24 : copies informées des procès-verbaux (brumaire-messidor an IV)
25 : notices des pièces remises au chef de la division des procès-verbaux pour la rédaction de ceux-ci (an VII-brumaire an VIII)
26 à 28 : enregistrement d'arrêtés, de correspondances envoyées par le Directoire et d'arrêtés imprimés (an IV-an V)
29 à 34 : correspondance du secrétaire général (an IV-an VIII)
29 : 24 brumaire an IV-13 thermidor an V ; 30 : 13 thermidor an V-5 pluviôse an VI ; 31 : 29 pluviôse-14 prairial an VI ; 32 : 15 prairial an VI-5 brumaire an VII ; 33 : 7 brumaire-22 floréal an VII ; 34 : 22 floréal an VII-19 brumaire an VIII
35 à 52 : répertoires divers et fragmentaires
53 à 105 : enregistrement de la correspondance reçues (an IV-an VIII)
53 à 72 et 77 à 85 : brumaire an IV-germinal an V ; 73 à 76 : floréal-5^e jour complémentaire an V ; 86 à 97 : an VI ; 98 à 104 : an VII ; 105 : vendémiaire-brumaire an VIII
105 *bis* : enregistrement de pièces renvoyées aux ministres (an VI-an VII)¹¹
106 et 107 : enregistrement de pièces renvoyées aux ministres (an IV)
- AF*/III/108 à 138. Intérieur
108 à 114 : analyses de rapports du ministre et d'arrêtés relatifs à l'Intérieur (an IV)
115 et 116 : copies de lettres du Directoire au ministre (an IV-an VIII)
117 à 137 : copies d'arrêtés et messages du Directoire concernant l'Intérieur (an IV-an VIII)
117 : 12 brumaire-26 ventôse an IV ; 118 : 26 ventôse-5 fructidor an IV ; 119 : 5 fructidor an IV-15 nivôse an V ; 120 : 18 nivôse-7 fructidor an V ; 121 : 7 fructidor an V-27 vendémiaire an VI ; 122 : 27 vendémiaire-19 brumaire an VI ; 123 : 19 brumaire-24 frimaire an VI ; 124 : 24 frimaire-17 nivôse an VI ; 125 : 17 nivôse-19 pluviôse an VI ;

¹⁰ On a regroupé sous ces cotes en 2007 les tables sur fiches rédigées par les bureaux du Directoire qui ont longtemps figuré comme instruments de recherche sur la sous-série. Ces tables, par ailleurs toutes aujourd'hui périmées par les publications et inventaires portant sur la sous-série, ne sont pas communicables en raison de leur présentation matérielle.

¹¹ Registre entré par voie extraordinaire en 1935.

126 : 19 pluviôse-7 ventôse an VI ; 127 : 8-21 ventôse an VI ; 128 : 21-29 ventôse an VI ;
129 : 3 germinal-26 thermidor an VI ; 130 : 27 thermidor an VI-23 vendémiaire an VII ;
131 : 23 vendémiaire-19 frimaire an VII ; 132 : 19 frimaire-13 pluviôse an VII ; 133 : 13
pluviôse-22 ventôse an VII ; 134 : 23 ventôse-29 floréal an VII ; 135 : 29 floréal-11
thermidor an VII ; 136 : 13 thermidor an VII-11 vendémiaire an VIII ; 137 : 11
vendémiaire-13 brumaire an VIII
138 : relevé de destitutions d'administrations centrales de départements et de
municipalités (thermidor-fructidor an V)

AF*/III/139 à 156.

Police générale

139 à 143 : analyses d'arrêtés et délibérations du Directoire concernant la Police
générale (brumaire-floréal an IV)
144 : enregistrement d'adresses reçues sur le Dix-Huit Fructidor dans l'ordre
alphabétique des départements
145 : copies de lettres au ministre de la Police générale (21 nivôse an IV-17
brumaire an VIII)
146 : ordres d'arrestation, registre fragmentaire (13 messidor an V-19 thermidor
an VII)
147 : émigrés, ordres de maintenue et de radiation (an VII)
148 à 156 : copies ou analyses de délibérations et arrêtés du Directoire sur la police
générale (nivôse an IV-16 brumaire an VIII)

AF*/III/157 à 174.

Justice

157 : copies de 166 lettres au ministre (brumaire an IV-brumaire an VIII)
158 à 166 : analyses d'arrêtés et délibérations du Directoire concernant la justice
(brumaire an IV-brumaire an VIII)
167 à 169 : tableaux nominatif de la magistrature des départements (après le 19
fructidor an V), des commissaires du Directoire près les administrations et tribunaux
(an IV-an VIII) et des juges et greffiers des tribunaux de commerce (s.d.)
170 à 174 : registres informés

AF*/III/175 à 179.

Relations extérieures

175 : lettres du Directoire au ministre et aux puissances étrangères (brumaire an IV-
brumaire an VIII)
176 à 178 : analyses d'arrêtés et délibérations du Directoire concernant les relations
extérieures (brumaire an IV-brumaire an VIII)
179 : enregistrement de pièces remises au bureau diplomatique (an IV-an V)

AF*/III/180 à 200.

Finances

180 : copie de 135 lettres du Directoire au ministre (brumaire an IV-brumaire an
VIII)
181 à 190 : analyses d'arrêtés et délibérations du Directoire concernant les finances
(brumaire an IV-brumaire an VIII)
191 à 193 : enregistrement de lettres et pétitions renvoyées au ministre, ordre
alphabétique des auteurs (an IV-an VIII)
194 à 196 : analyse de rapports du ministre, d'arrêtés du Directoire en matière de
finances et de lettres du Directoire au ministre, registres ne comptant que quelques
pages écrites (an IV)
197 à 200 : états des sommes ordonnancées sur des fonds existant en caisse,
présumés devoir y entrer, admissibles en compensation de biens nationaux, ou
provenant de la vente de biens nationaux, des coupes de bois et des contributions
"de Naples " ; dépenses du ministère de la Guerre (an IV-an VI)

AF*/III/201 à 243.

Guerre

201 : analyse de lettres reçues par le Directoire (an IV-an V)
202 et 203 : copie de lettres du Directoire au ministre et aux généraux (brumaire an
IV-brumaire an VIII)
204 à 206 : copie d'arrêtés et délibérations du Directoire concernant la Guerre
(brumaire an IV-brumaire an VIII)

- 207 à 212 : répertoires alphabétiques des aides de camp et adjoints commandants et adjudants de place, commissaires des guerres, chefs de brigade, de bataillon et d'escadron, registres ne donnant généralement que des noms de personnes (s.d.)
213 à 217 : registres d'analyse de correspondance et d'arrêtés sur le génie et l'artillerie (an IV-an VI)
218 à 222 : copies et analyses d'arrêtés et lettres du Directoire relatifs à la guerre (brumaire an IV-29 germinal an VII)
223 : table alphabétique des militaires visés par des arrêtés du Directoire en matière de personnel des armées (an VII-an VIII)
223 *bis* : gendarmerie, tableau de l'organisation de la gendarmerie dans les départements de Rhin-et-Moselle, Roër, Sarre et Mont-Tonnerre présenté par le général Wirion (an VII), anciennement coté BB 258, et carte jointe gravée par Jeanne-Catherine Maillart à Bruxelles
224 à 239 : analyse de lettres reçues par le Directoire sur la Guerre, généralement demandes d'emploi (frimaire an IV-ventôse an V)
240 à 243 : répertoires alphabétiques divers (an IV-an V)
- AF*/III/244 à 251. Marine et colonies
244 : copies de lettres du Directoire au ministre, registre ne comptant que 29 folios écrits (an IV-an VIII)
245 à 248 : copies d'arrêtés et lettres du Directoire relatifs à la Marine et aux Colonies (an IV-an VIII)
249 et 250 : enregistrement de lettres reçues par le Directoire (an IV-an VIII)¹²
251 : registre fragmentaire de copie de lettres du ministre sur la comptabilité
- AF*/III/252 à 257. Commissaires du Directoire près les départements : répertoires de candidatures et de nominations dans onze départements (an IV-an V)
- AF*/III/258 à 280. Bureau central des commissions du Conseil des Cinq-Cents
258 à 262 : pétitions adressées aux commissions (an VI-an VIII)
263 : enregistrement des lois (an IV-an VIII)
264 à 269 : pétitions adressées au Conseil (an IV-an VI)
270 à 273 : réquisitions spéciales de militaires, noms de personne et décision prise (an IV-an V) et divers. (s.d.)
274 : commission militaire du Conseil des Cinq-Cents, enregistrement des pièces adressées à la commission de révision des lois militaires et analyse des travaux de la commission militaire sur cette révision (an IV-an VIII)
275 et 276 : analyse des rapports et projets de résolutions faits au Conseil (an IV-an VIII) suivie d'une analyse des débats du Tribunat de nivôse an VIII à nivôse an XIII
277 et 278 : répertoires par ordre alphabétique des auteurs de pétitions adressées aux commissions spéciales du Conseil (an IV-an V)
279 : enregistrement des messages des Cinq-Cents au Directoire (an VII-an VIII)
280 répartition des crédits entre le Corps législatif et les ministres (an V-an VIII)
- AF*/III/281 à 285. Reliquat de registres du Directoire
281 : enregistrement alphabétique des lettres et pétitions adressées au Directoire (an IV-an V)
282 : table alphabétique d'un registre de nominations administratives
283 : état nominatif des juges des tribunaux civils dans l'ordre alphabétique des départements (an IV-an V)
284 et 285 : répertoires informés
- AF*/III/286 à 305. *Cotes vacantes*¹³.

¹² Le registre AF*/III/249 est la table du carton AF/III/207.

¹³ Registres du gouvernement bernois saisis à Berne et Lausanne en l'an VI, échangés par la direction des archives de France en mai 1954 avec les Archives de Berne contre des documents répartis entre les Archives départementales du Doubs, du Haut-Rhin, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort.